

# Élaborer un plan de gestion du patrimoine bâti : pourquoi, comment ?



## Date

Le mardi 13 avril 2010

## Lieu

Saint-Thélo (22)

## Publics ciblés

- 15-22 participants

Élus et techniciens territoriaux

## Intervenants

- **Bernard Belorgey**,  
CAUE des Côtes d'Armor
- **Pierre Benaben**,  
Rennes Métropole
- **René Bossard**, Pact 35
- **Daniel Bouet**, président, Union pour une charte de qualité du patrimoine architectural en Bretagne
- **Odile Canneva-Têtu**, Service régional de l'inventaire, Conseil Régional de Bretagne
- **Catherine Hesry**, Communes du patrimoine rural de Bretagne
- **Daniel Le Goff**,  
maire de St-Thélo

## Frais pédagogiques

Elu ou agent d'une collectivité territoriale, salarié: 115 €

Individuel ou bénévole d'association : 65 €

Les formations proposées ne sont maintenues qu'avec un minimum de 10 stagiaires. Si le nombre d'inscrits est insuffisant, nous nous réservons le droit d'annuler.

## Contact

Yves Monnier  
Tel. 02 99 79 72 54

## Objectif

- ♦ Mettre en évidence, à partir d'exemples concrets, les étapes nécessaires à l'établissement d'un plan de gestion du patrimoine bâti à l'échelle d'un territoire (commune, intercommunalité...)

## Contenu

9 h 00 - Accueil

### Inscrire la connaissance dans une approche globale de projet

- ♦ *De la prise de conscience à l'encadrement réglementaire, l'exemple de Saint Thélo*
  - ◇ Pourquoi réfléchir à une gestion globale du patrimoine bâti ?
  - ◇ Comment ? Selon quel processus ? Avec quels outils, quels partenaires ?
  - ◇ L'étude préalable à l'instauration d'une ZPPAUP : une étape indispensable pour approfondir, synthétiser, diffuser la connaissance et guider les choix de gestion

**Daniel Le Goff, Bernard Belorgey**

- ♦ *La connaissance du patrimoine au service du développement local*

**Odile Canneva-Têtu**

### Mettre en place une stratégie de gestion du bâti patrimonial

- ♦ *La démarche d'élaboration d'un plan d'aménagement patrimonial : l'exemple du réseau des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne*
  - ◇ Le réseau : objectifs, charte,
  - ◇ Un exemple de plan d'aménagement spatial : Bulat Plestivien
  - ◇ Un exemple de plan thématique : Trehorenteuc
  - ◇ Cadre financier et règles du jeu

**Catherine Hesry**

- ♦ *Visite de Saint-Thélo*

- ♦ *L'élaboration du PLU, une opportunité pour encadrer la gestion du patrimoine bâti – l'exemple de Rennes Métropole*

**Frédéric Auffray**

- ♦ *Des exemples de traduction opérationnelle dans le cadre du PLU*

- ◇ Nouvoitou : une approche globale du patrimoine
- ◇ Acigné : des annexes et dépendances comme éléments du patrimoine
- ◇ Quelques exemples de montage financier

**René Bossard**

### Identifier les savoir-faire

- ♦ *La charte qualité patrimoine : objectifs, fonctionnement*

**Daniel Bouet**

17 h 30 - Fin de la journée

Institut Régional du Patrimoine de Bretagne/ 25 square de la Rance, 35000 Rennes/ Tel. 02 99 79 39 31/ Fax. 02 99 79 71 99  
contact@irpa-bretagne.org/ www.irpa-bretagne.org



Le Crédit Mutuel de Bretagne soutient l'Institut Régional du Patrimoine de Bretagne